Du socle commun et des programmes disciplinaires

publié le 18/09/2011

Pour une construction des apprentissages et un plan de formation sur quatre années

Descriptif :

Passer du socle aux programmes disciplinaires et réciproquement !
Il n'y a pas d'opposition entre le livret personnel de compétences et les programmes scolaires. Pour preuve, nos programmes présentent les capacités à construire en même temps que les notions à transmettre.

Passer du socle aux programmes disciplinaires et réciproquement !
Il n'y a pas d'opposition entre le livret personnel de compétences et les programmes scolaires. Pour preuve, nos programmes présentent les capacités à construire en même temps que les notions à transmettre.

La progression des apprentissages est incontournable alors qu'il convient de couvrir l'intégralité des programmes disciplinaires et de construire les capacités du livret personnel.
Dans cette perspective, un plan de formation annuel est une nécessité pour assurer cohérence et progressivité.
C'est aussi le moyen d'anticiper les remédiations nécessaires.

Madame Simmat offre quelques uns des documents qu'elle a créés pour répondre à ces objectifs. Ces documents sont destinés à vous aider à avancer dans cette démarche sans chercher à modéliser des pratiques ou même des outils.

Documents joints

Construire et évaluer par les compétences sur les quatre années du collège... (OpenDocument Text de 18 ko)
HGEC

Partir du socle commun... (OpenDocument Text de 21.4 ko)
HGEC

Vers une progression des apprentissages (OpenDocument Text de 21.6 ko)
HGEC

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.